

Règlement d'ordre intérieur

Valable pour toute personne présente sur le site du festival.

L'entrée du festival est ouverte à tous sur présentation d'une place valide. Une billetterie sera ouverte à l'entrée du festival. L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte et sous son entière responsabilité. L'entrée sera refusée aux personnes qui sont manifestement sous l'influence de l'alcool, de la drogue ou de toute autre substance excitante.

1. L'organisation décline toutes responsabilités quant à la perte, le vol ou la dégradation de tout objet vous appartenant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du site et ce pendant toute la durée du festival.

2. Bouteilles, boîtes métalliques, boissons alcoolisées ou non, nourriture, objets contondants, sacs à dos, armes et animaux (*à l'exception des chiens-guides*), sont strictement interdits d'entrée sur le site. La loi belge s'applique à l'intérieur du festival, toute substance interdite en Belgique l'est également à l'intérieur du festival. Tout manquement à ces règles pourra entraîner l'expulsion immédiate et définitive du festival. Vous êtes susceptibles d'être fouillés à chaque passage à l'entrée. Les petits sacs à main sont tolérés et fouillés à l'entrée.

3. Le festival se veut familial, festif et convivial. Les organisateurs se réservent le droit de rappeler à l'ordre ou d'exclure définitivement les personnes au comportement inapproprié avec l'esprit du festival. Seuls les organisateurs sont habilités à juger de ce comportement.

4. Toute personne qui pénètre sur le site du festival peut être filmée et les images peuvent être enregistrées et mémorisées. L'enregistrement peut être utilisé par l'organisateur pour la promotion et la retransmission sur tous les médias. Ces images pourront être transmises au service de police.